l'Assurance Maladie
RISQUES PROFESSIONNELS

VOS INTERLOCUTEURS EN RÉGION
Carsat Retraite & Santé au travail

INRS
Institut National de Recherche et de Sécurité

COMMENT RÉUSSIR VOTRE DÉMARCHE DE PRÉVENTION DES RISQUES CHIMIQUES ?

Pamela BRUN, Ingénieur Conseil, Carsat Rhône-Alpes

Nadège GRANET, Ingénieur Conseil, Carsat Auvergne

Préventica LYON 8 > 10 Oct.

SOMMAIRE

1.
La démarche de prévention des risques chimiques

2.
L'offre de service de l'Assurance Maladie - Risques professionnels

QUI SOMMES-NOUS ?

l'Assurance Maladie RISQUES PROFESSIONNELS

VOS INTERLOCUTEURS EN RÉGION Carsat Retraite & Santé au travail

3 missions au service des salariés et des entreprises

Plus de **19 MILLIONS** de salariés couverts

dans plus de **2 millions** d'établissements

Chiffres 2022

Inrs Institut National de Recherche et de Sécurité

promouvoir une culture de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles

- Études et recherches
- Formation
- Assistance
- Information

1. LA DÉMARCHE DE PRÉVENTION DES RISQUES CHIMIQUES

LES RISQUES CHIMIQUES, DE QUOI PARLE-T-ON ?

Risque pour les salariés d'être exposés à des agents chimiques dangereux

- Dans tous les secteurs d'activité, les salariés peuvent être exposés à des produits chimiques dangereux pour la santé

Enquête Sumer 2017

1 salarié sur 3
exposé à au moins un produit chimique

- ou à des émissions de poussières, de gaz ou de vapeurs, elles aussi dangereuses

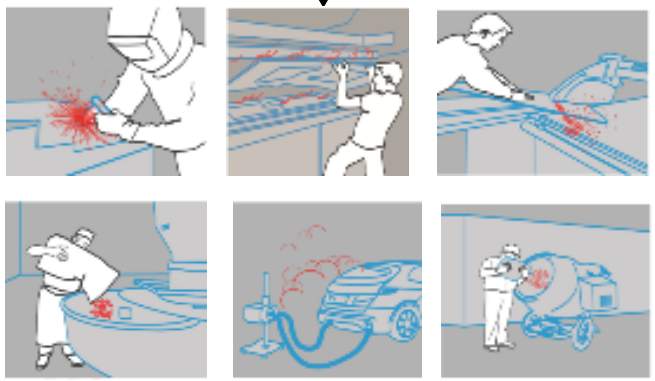

RISQUES CHIMIQUES, QUELQUES DÉFINITIONS

Agent Chimique : produit chimique – substance et mélange – mais aussi tout produit généré par l'activité tel que poussière, vapeur, fumée, déchet… *Code du travail : article R. 4412-2*

- Produit chimique étiqueté :

Substance : substance chimique *(pure)* / Mélange : mélange de plusieurs substances chimiques

- Agent chimique émis : émissions générées par une activité ou un procédé *(combustion, dégradation…)* sous forme de poussières, fumées, vapeurs, gaz ou brouillards.

- Agent chimique dangereux *(ACD)* : agent chimique qui présente un risque pour la santé et la sécurité des travailleurs en raison de ses propriétés physico-chimiques ou toxicologiques.

Parmi les ACD, on peut trouver des agents **cancérogènes**, **mutagènes** et/ou **toxiques pour la reproduction *(CMR)***

LES CONSÉQUENCES DE L'EXPOSITION AU RISQUE CHIMIQUE

Elles peuvent être :

- **Immédiates :** intoxication, brûlure, asphyxie… c'est un accident du travail,

  ou

- **Différées :** allergie, asthme, cancer… il s'agit alors d'une maladie professionnelle.

Le risque chimique peut aussi conduire à des accidents industriels *(incendie, explosion, pollution,…).*

4000 MP dont 1700 Cancers Pros reconnus

LA DÉMARCHE DE PRÉVENTION DU RISQUE CHIMIQUE

1- Préparer la démarche

S'organiser

S'engager et communiquer

2- Recenser et évaluer les risques

Elaborer un plan d'actions

3- Mettre en œuvre les actions

Vérifier leur efficacité

4- Pérenniser les actions

Maintenir les installations

ÉTAPE 1 : PRÉPARER LA DÉMARCHE

Prise de conscience du risque chimique dans l'activité

Formaliser l'engagement de l'entreprise dans la démarche :

- Définir l'objectif visé en prenant en compte :
  - La taille de l'entreprise, son activité, le volume de produits chimiques
  - Les ressources disponibles
  - Ce qui a déjà été fait sur le risque chimique
- Désigner une personne référente, lui allouer du temps pour sa mission
- Définir les compétences nécessaires
- Faire appel à une ressource externe si besoin

Communiquer auprès des salariés et informer les représentants du personnel

ÉTAPE 2 : RECENSER LES PRODUITS / IDENTIFIER LES DANGERS

- Repérer tous les produits présents ou susceptibles d'être rencontrés dans l'entreprise :
  - Produits utilisés comme tels
  - Produits générés par une activité ou un procédé sous de forme de gaz, poussières ou aérosols
- Éliminer les produits anciens ou plus utilisés
- Collecter les fiches de données de sécurité (FDS)
- Analyser les conditions d'exposition des salariés à ces produits :
  - Quantités, fréquence et durée d'utilisation
  - Protections collectives et individuelles
- Evaluer les risques que représentent ces produits pour la santé et la sécurité des salariés
- Hiérarchiser les risques

Inclure toutes les activités au sein de l'entreprise, y compris l'entretien et la maintenance

SEIRICH
Évaluer le risque chimique

ÉTAPE 2 : ÉLABORER UN PLAN D'ACTIONS

Suivant les principes généraux de prévention

Exemples d'actions :

- Suppression / substitution des produits les plus dangereux
- Travail en système clos
- Mise en place de protections collectives *(ventilation générale, captage des polluants à la source, travail à l'humide, …)*
- Equipements de protection individuelle
- Maintenance et vérification des installations
- Mesures à prendre en cas d'accident, de déversement accidentel, d'incident…
- Mesures d'hygiène
- Suivi des expositions : mesurages *(valeurs limites d'exposition professionnelle)*, surveillance médicale des travailleurs et liste des travailleurs exposés aux CMR

ÉTAPE 3 : METTRE EN ŒUVRE LES ACTIONS

- Préalablement à la mise en œuvre :
  - Prioriser les actions
  - Planifier les actions
  - Nommer un pilote pour chaque action
  - Suivre les actions et leur état d'avancement

- Vérifier l'efficacité des actions mises en place :
  - Installation de ventilation : vérifier les performances aérauliques
  - Mesurage quantitatif si nécessaire

- Attention à ne pas déplacer le risque *(exemple : substitution)*

- Réévaluer les risques chimiques suite aux modifications

ÉTAPE 4 : PÉRENNISER LES ACTIONS

- Assurer la gestion des produits chimiques :
  - procédure d'entrée des produits et de qualification des nouveaux produits
  - procédures de stockage
  - gestion des déchets
- Assurer une veille sur les risques chimiques *(nouveaux procédés, solutions de substitution, classification des substances, valeur limite d'exposition professionnelle, …)*
- Organiser la maintenance de premier niveau des installations
- Planifier les actions de vérification et de maintenance des installations
- Évaluer les risques chimiques au moins une fois par an ou à chaque changement de procédé
- Former les nouveaux embauchés sur les risques chimiques et sensibiliser régulièrement les salariés concernés

LES CLÉS DE RÉUSSITE

- L'engagement de l'entreprise
- Un pilote est désigné : Quelle formation ? Quelles compétences ?
- Le pilote est en lien avec les acteurs internes et externes *(médecin du travail, services support, CSE, …)*
- Le pilote a du temps alloué à sa mission
- Le pilote n'est pas seul dans sa mission
- Les salariés et les représentants du personnel sont impliqués
- L'objectif visé de la démarche est défini et réaliste
- La méthode d'évaluation et l'outil ont été définis en amont
- La centralisation des données et des informations est organisée

2. L'OFFRE DE SERVICE DE L'ASSURANCE MALADIE – RISQUES PROFESSIONNELS

LE PROGRAMMME RISQUES CHIMIQUES PROS

**Pour agir contre les risques chimiques,
l'Assurance Maladie - Risques professionnels a lancé
le programme de prévention « Risques Chimiques Pros ».**

- **Enjeux du programme**
  - Rendre les entreprises autonomes sur la prévention des risques chimiques ;
  - Réduire l'exposition des salariés ;
  - Diminuer les coûts de réparation, en particulier liés aux cancers professionnels.

- **Objectif du programme**
  - Accompagner les entreprises dans la mise en œuvre de mesures de prévention à travers la démarche de prévention des risques chimiques et notamment des CMR.

L'OFFRE DE SERVICE RISQUES CHIMIQUES PROS

L'offre de service Risques Chimiques Pros est disponible en ligne ameli.fr/entreprise et accessible à toutes les entreprises (ciblées ou volontaires).

- **Un site et un espace privé entreprise avec toute l'offre de service :**
  - Guider l'entreprise « pas à pas » dans la mise en œuvre de la démarche ;
  - Suivre l'avancée de la démarche de l'entreprise ;
  - Mettre à disposition des entreprises de la documentation et des outils : aide à l'évaluation, subvention, formation, …

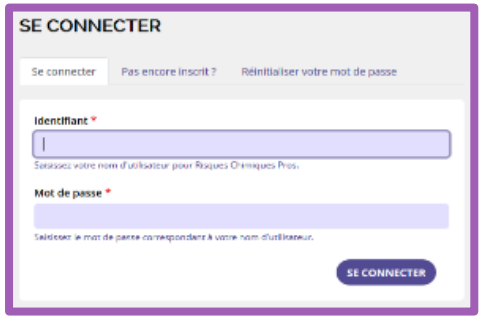

LA DÉMARCHE RISQUES CHIMIQUES PROS

Un parcours structuré en 4 étapes (plusieurs actions par étape) :

Engagement dans la démarche

Prendre conscience des risques chimiques dans votre activité et faire un inventaire de vos polluants.

Rédaction d'un plan d'actions

Identifier l'exposition des salariés aux produits chimiques utilisés ou émis afin d'évaluer ces risques et d'établir un plan d'actions.

Mise en œuvre du plan d'actions

Mettre en œuvre les actions prioritaires définies et vérifier leur efficacité.

Pérennisation des actions

Maintenir et contrôler vos installations et l'efficacité des mesures de prévention mises en place.

- **De la documentation et des outils sectoriels sont proposés tout au long de la démarche.**

LES OUTILS À DISPOSITION DES ENTREPRISES

Pour vous aider dans votre démarche de prévention des risques chimiques :

- **Documentation :**
  - Brochures, dépliants … : sites INRS et Carsat
  - Webinaires techniques et vidéos de témoignage d'entreprises.

- **Formation Prévention des Risques Chimiques dispensée par des formateurs certifiés par l'INRS :**
  - Liste des organismes de formation référencés en Rhône-Alpes disponible sur le site www.carsat-ra.fr - rubrique Entreprise / OF
- **Formation pour la mise en œuvre de l'outil Seirich (niveau 1 et niveau 2) de la Carsat Auvergne.**

- **Outils d'évaluation :**
  - Risques professionnels : **OIRA** sectoriels, disponibles en ligne. Aide à l'élaboration du DuER et du plan d'actions associé, à destination des petites entreprises (risques / mesures).
  - Risques chimiques : **Seirich**, téléchargeable et utilisable librement.

FOCUS SUR L'OUTIL SEIRICH POUR L'ÉVALUATION DU RISQUE CHIMIQUE

SEIRICH est un outil d'aide pour :

- **Réaliser l'inventaire des produits utilisés et des agents chimiques émis dangereux dans mon entreprise => repérage des produits les plus dangereux**
- **Évaluer les risques en prenant en compte les propriétés spécifiques des produits et leurs conditions de mise en œuvre => hiérarchisation des risques**
- **Définir un plan d'actions de prévention adapté => priorisation des actions, suivi du plan d'actions**

- **Outil adapté pour :**
  - Les débutants comme les spécialistes de la prévention des risques chimiques
  - Les petites, moyennes et grandes entreprises, utilisant peu ou beaucoup de produits chimiques
  - Les produits chimiques étiquetés et les agents chimiques émis par les activités (vapeurs, fumées ou poussières)

LES SUBVENTIONS PRÉVENTION RISQUES CHIMIQUES

Maximum 25 000 €

Pour aider les entreprises de moins de 50 salariés (effectif SIREN) à investir dans :

- **l'achat de matériels ou d'équipements neufs pour réduire les risques d'exposition**
- **des prestations de formation ou d'accompagnement en prévention**

- Comment se renseigner ? Sur le site ameli.fr/entreprise

- Où faire sa demande ? Via le compte entreprise

LES SUBVENTIONS PRÉVENTION TPE RISQUES CHIMIQUES

Pour vous aider financièrement, les subventions prévention Risques chimiques:

- **disponibles :**
  - Captage fumées de diesel
  - Captage fumées de soudage
  - Risque chimique équipements
  - Captage cabine de peinture
  - Captage enceinte de préparation
  - Captage réseau d'aspiration HD (Haute dépression)
  - Captage activité prothésistes dentaires
  - Formation / accompagnement Risques chimiques

- **A venir :**
  - Captage poussières de bois
  - Cabine pressurisée d'engins

- 50% : Installation de ventilation / matériel
- 70% : Vérification des valeurs de référence (performances aérauliques, acoustique…)
- 70% : Formation

LES SECTEURS PRIORITAIRES CIBLÉS AU NATIONAL

Plus de 5 000 entreprises représentant plus de 100 000 salariés (chiffres nationaux)

Ateliers de réparation et carrosseries

Menuiserie et métiers du bois

Métallerie Travail des métaux

Secteurs prioritaires = 80% de la cible nationale

Bâtiment et Travaux publics

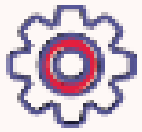

Mécanique et usinage

Laboratoires d'analyses et établissements de soins

Autres secteurs :

- plasturgie
- traitement / revêtement des métaux
- fonderie
- prothésiste dentaire
- magasin de bricolage
- imprimerie / sérigraphie
- carrière
- fabrication produits minéraux
- marbrerie
- thanatopraxie
- déchets industriels …

SECTEURS CIBLÉS EN RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Carsat Auvergne

- **174 établissements ciblés**
- **Secteurs prioritaires :**
  - Ateliers réparation / carrosseries
  - Menuiseries / métiers du bois
  - Métallerie / travail des métaux
  - Mécanique et usinage
  - Traitement des métaux

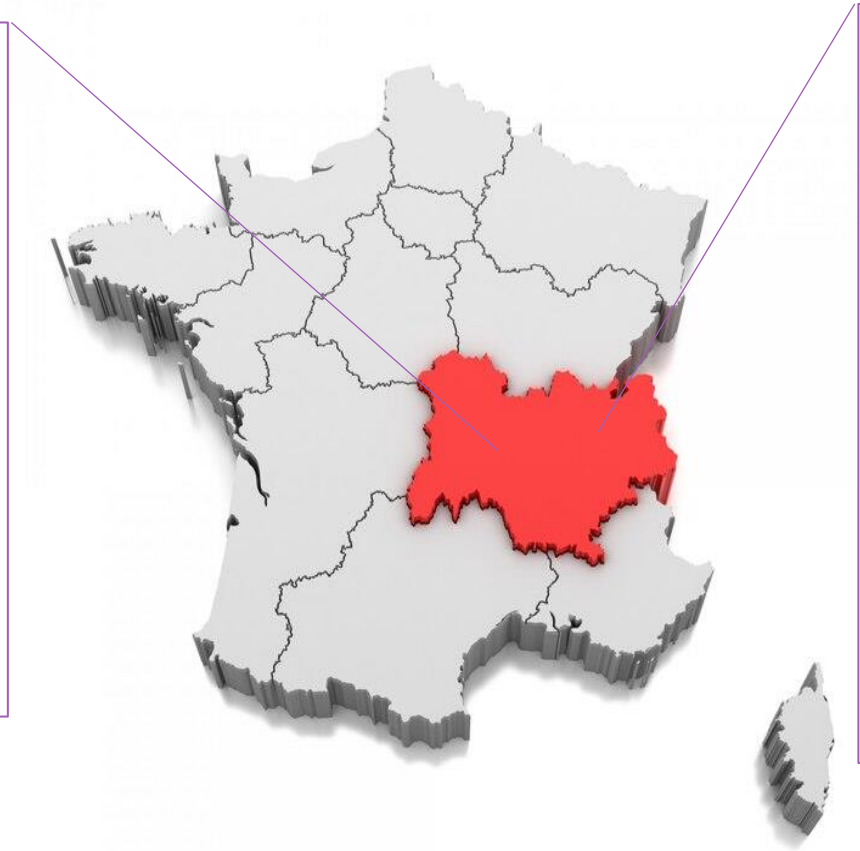

Carsat Rhône-Alpes

- **445 établissements ciblés**
- **Secteurs prioritaires :**
  - Ateliers réparation / carrosseries
  - Menuiseries / métiers du bois
  - Métallerie / travail des métaux
  - Mécanique et usinage
  - Plasturgie
  - Laboratoires

QUESTIONS - RÉPONSES

Avez-vous des questions ?

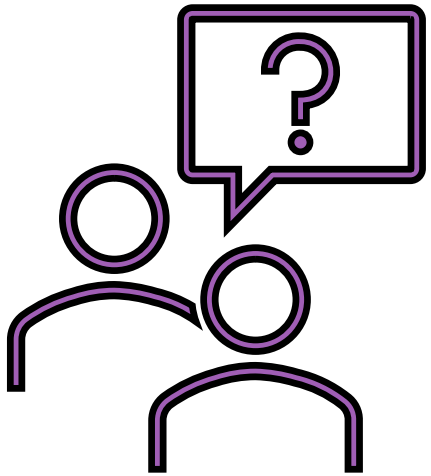

BIBLIOGRAPHIE

- Travailler avec des produits chimiques. Pensez prévention des risques !, INRS, 2020, ED 6150
- Prévention du risque chimique sur les lieux de travail, INRS, 2024, TJ23
- Produits chimiques. Apprenez à décrypter les pictogrammes de danger, INRS, 2024, ED 4406
- Manipulation de produits chimiques. Comment lire la fiche de données de sécurité, INRS, 2018, ED 6253
- Evaluation du risque chimique : des arguments pour convaincre, Carsat Rhône-Alpes, 2019, PART008
- Prévention du risque CMR. Repérage des agents et des procédés CMR – Plan d'actions, Carsat Rhône-Alpes, 2022, SP 1128
- Risque chimique : Fiche ou notice de poste, INRS, 2018, ED 6027
- Logiciel Seirich. Un outil pour évaluer et prévenir les risques chimiques dans votre entreprise, page Seirich du site INRS
- Démarche d'évaluation des risques chimiques. Méthode développée pour le logiciel Seirich, INRS, 2022, ED6485

l'Assurance Maladie
RISQUES PROFESSIONNELS

VOS INTERLOCUTEURS EN RÉGION
Carsat Retraite & Santé au travail

inrs
Institut National de Recherche et de Sécurité

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Pour télécharger cette présentation :

www.preventica.com

LYON / Conférences

RDV sur notre stand

H12

Préventica
LYON 8 > 10 Oct.